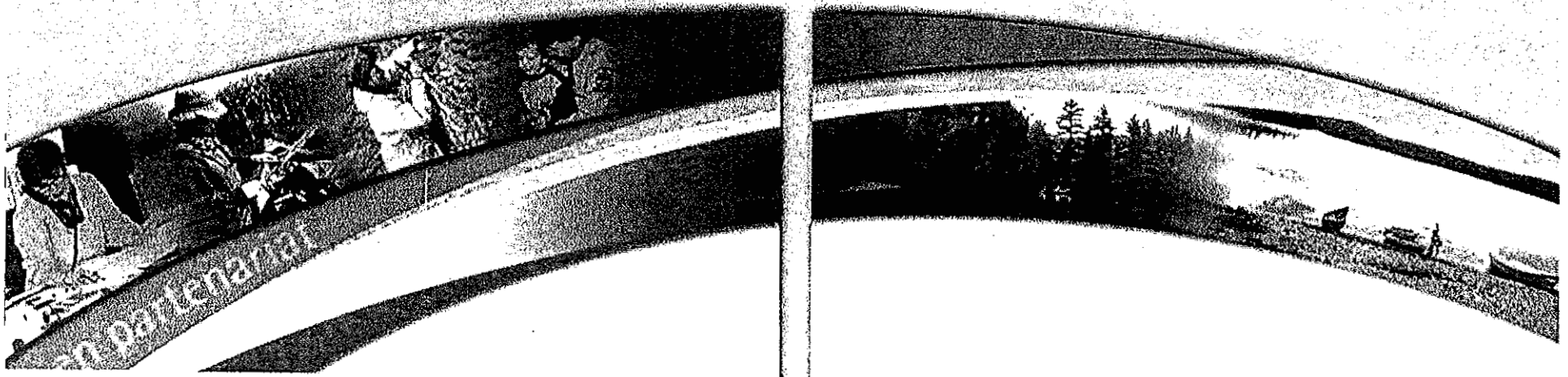


**Société de la faune  
et des parcs**

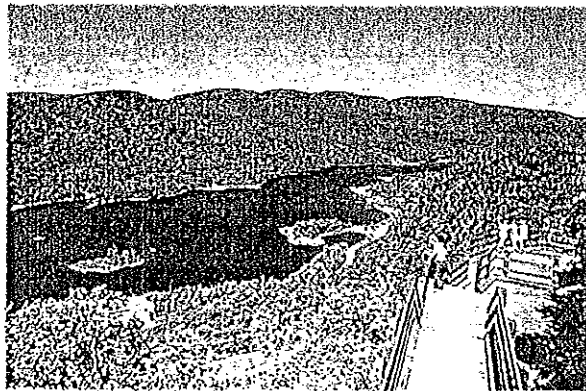
**Québec** 

# Les parcs nationaux du Québec

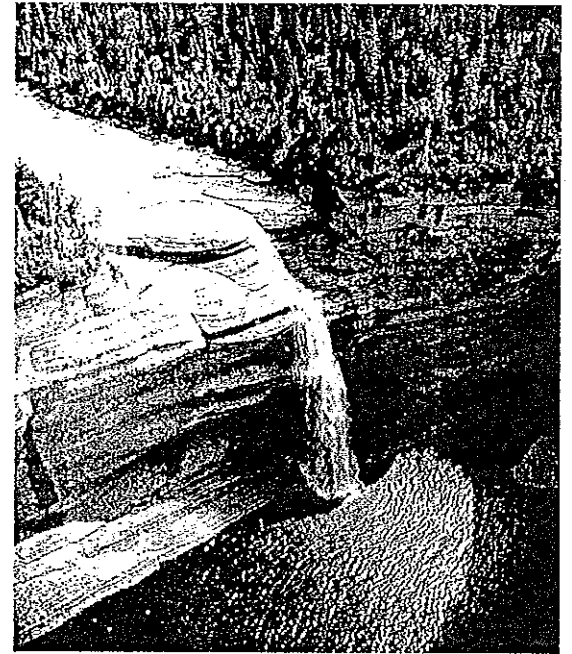


# Depuis plus de 100 ans

- *Le premier parc fut créé en 1895 par une loi spéciale.*
- *La Loi sur les parcs est adoptée en 1977.*
- *La Politique sur les parcs est rendue publique en 1982.*



*Parc national du  
Mont-Tremblant*



*Parc national d'Anticosti*

# La mission

---

- *« Assurer, pour le bénéfice des générations actuelles et futures, la protection permanente et la conservation de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel,*
- *et les mettre en valeur pour qu'ils soient accessibles au public à des fins d'éducation et de pratique d'activités de plein air, dans une perspective de développement harmonieux des secteurs économique, culturel, social et environnemental. »*

# Selon l'Union mondiale pour la nature

Les parcs nationaux sont...

- *des aires vastes, des écosystèmes non altérés, de grand intérêt scientifique, éducatif et récréatif;*
- *des sites spectaculaires;*
- *protégés par une loi interdisant l'exploitation commerciale des ressources;*
- *ouverts au public mais dont l'accès est soumis à certaines conditions.*



*Parc national de la Pointe-Taillon*

# La Loi sur les parcs

## Interdit...

- *toute forme de prospection, d'utilisation et d'exploitation des ressources à des fins de production forestière, minière ou énergétique;*
- *le passage d'oléoduc, de gazoduc et de lignes de transport d'énergie;*
- *toute forme de chasse ou de piégeage.*

# La Loi sur les parcs

## La modification de 2001...

- *a introduit l'appellation « parc national »;*
- *a aboli les catégories « parc de récréation » et « parc de conservation »;*
- *a renforcé la mission de conservation des parcs.*

# La Loi sur les parcs

## Les audiences publiques

- *Tenues avant la création d'un parc ou lors de modifications à la limite.*
- *Ouvertes aux individus, aux organismes et au public en général.*
- *Précédées d'une période d'information d'au moins 60 jours.*
- *Sujets: limites, concept de développement, gestion, emploi et retombées économiques.*



# Le Règlement sur les parcs

Apporte des précisions sur...

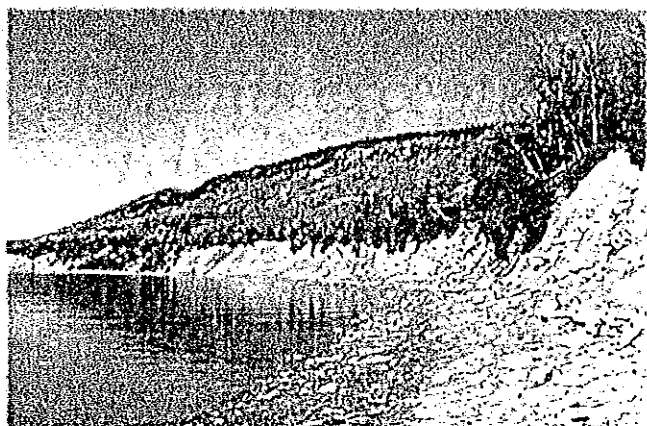
- *les autorisations d'accès et les exemptions;*
- *la pratique de la pêche;*
- *les conditions de séjour, de circulation et de pratique d'une activité;*
- *le zonage dans les parcs.*



# Les bases de la planification du réseau

## Les régions naturelles

- *Le Québec est divisé en 43 régions naturelles.*
- *Le réseau des parcs vise à préserver des échantillons représentatifs des régions naturelles.*
- *Le réseau tend aussi à protéger des éléments exceptionnels du patrimoine québécois.*



*Parc national de Miguasha*

# Le réseau des parcs nationaux du Québec

À ce jour

- 21 parcs nationaux créés en vertu de la Loi sur les parcs.
- 1 parc marin créé conjointement avec le Gouvernement fédéral.
- 6 projets de parcs au nord du 50<sup>e</sup> parallèle.
- 10 territoires réservés pour fins de parcs.



*Parc national de Frontenac*



*Projet de parc national  
des Pingualuit*



# Le processus de création d'un parc

---

## Un processus rationnel

- *Identification d'un territoire représentatif de la région naturelle.*
- *Demande de la part du milieu.*
- *Formation d'un groupe de travail (si le milieu le désire).*
- *Inventaire des ressources et de l'utilisation du territoire.*

# Le processus de création d'un parc

---

## Un processus rationnel (suite)

- *Vérifications sur le terrain et complément d'inventaire.*
- *Réalisation d'un « État des connaissances ».*
- *Proposition d'une limite et d'un concept d'aménagement dans le « Plan directeur provisoire ».*
- *Audiences publiques.*
- *Décision du Gouvernement.*

# Des documents d'encadrement

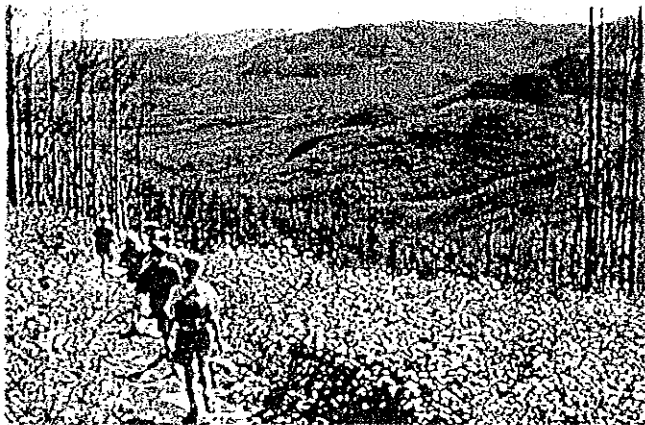
## La Politique sur les parcs

- *Applicable à tout le réseau.*
- *Activités et services.*
- *Éducation.*
- *Conservation.*
- *Organisation du réseau et aménagement.*

# Des documents d'encadrement

## Les activités et les services

- *Exercer un impact minimal acceptable sur le patrimoine.*
- *Favoriser la découverte du patrimoine.*
- *Favoriser l'accessibilité.*



*Parc national des Grands-Jardins*



*Parc national des Monts-Valin*

# Des documents d'encadrement

---

## Les activités et les services (suite)

### *Exemples d'activités permises :*

- *Randonnée (pédestre, à skis, en raquettes)*
- *Canot/kayak*
- *Escalade*
- *Vélo tout terrain*

### *Exemples d'activités interdites :*

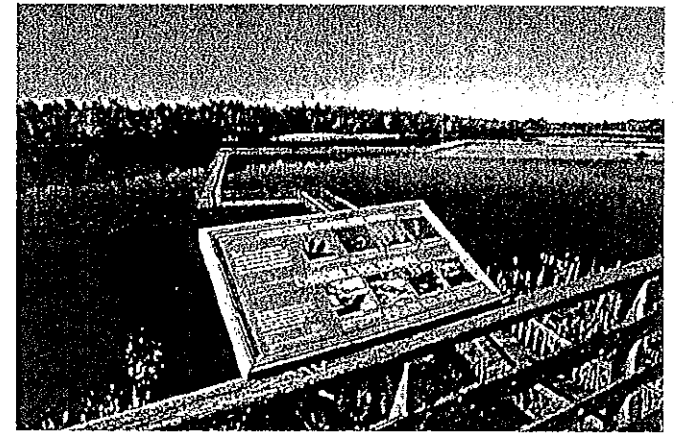
- *Sports motorisés*
- *Sports extrêmes*
- *Compétitions*



# Des documents d'encadrement

## L'éducation

- *Favoriser l'établissement d'un contact entre le visiteur et le patrimoine protégé.*
- *Susciter un engagement des visiteurs dans l'atteinte de la mission de conservation des parcs.*



*Parc national de Plaisance*



*Parc national de-l'Île-  
Bonaventure-et-du-Rocher-Percé*

# Des documents d'encadrement

---

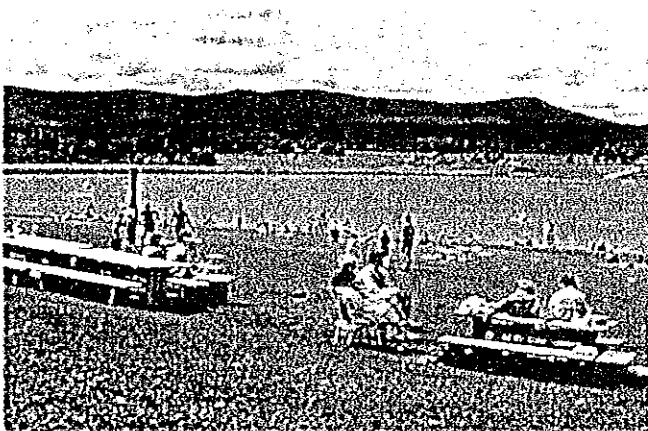
## Le Plan directeur

- *Spécifique à chaque parc.*
- *Objectifs de création du parc.*
- *Limites du parc.*
- *Synthèse des potentiels et contraintes.*
- *Orientations de gestion.*
- *Plan de zonage.*
- *Concept d'aménagement.*

# Le zonage dans les parcs

## Zone de services

- *Accueil et information des visiteurs, hébergement et gestion du parc.*
- *Forte capacité de support du milieu naturel.*
- *Préservation modérée.*
- *Forte intensité d'aménagement.*

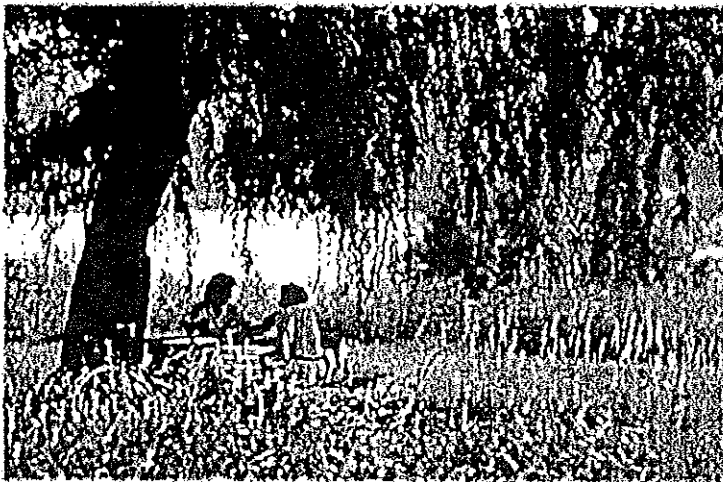


*Parc national de la Yamaska*

# Le zonage dans les parcs

## Zone d'ambiance

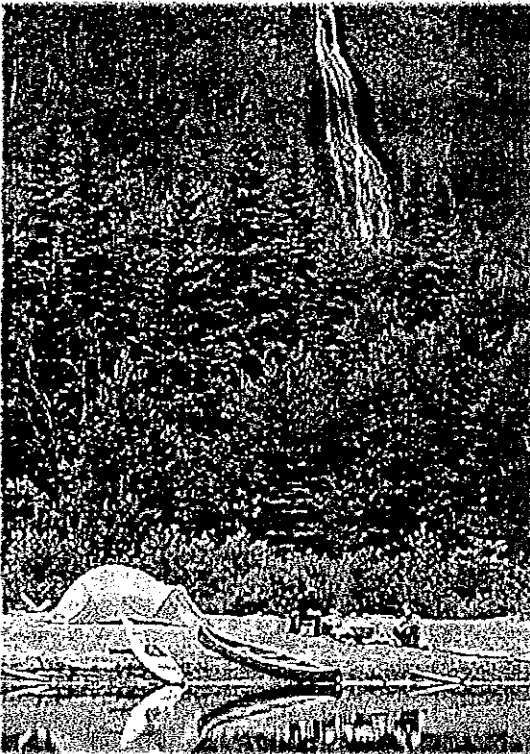
- *Affectée à la découverte et à l'exploration du milieu.*
- *Pêche et cueillette sont permises.*
- *Préservation élevée.*
- *Intensité d'aménagement modérée.*



*Parc national des Îles-de-Boucherville*

# Le zonage dans les parcs

## Zone de préservation



- *Affectée à la préservation du milieu.*
- *Aucune forme de prélèvement n'est permise.*
- *Préservation très élevée.*
- *Faible intensité d'aménagement.*

*Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie*

# Le zonage dans les parcs

## Zone de préservation extrême

- *Affectée à la préservation intégrale du milieu.*
- *Utilisation à des fins de recherches scientifiques et d'éducation.*
- *Aucune forme d'aménagement.*
- *L'accès nécessite une autorisation.*



*Parc national du Bic*

# La gestion du réseau

## La Société de la faune et des parcs du Québec

- *Planification et développement du réseau.*
- *Élaboration et contrôle des orientations et directives relatives à la mission.*
- *Élaboration des plans directeurs.*



*Parc national du  
Mont-Orford*

# La gestion du réseau

## La Société des établissements de plein air du Québec

- *Conservation et mise en valeur.*
- *Gestion des activités et des services.*
- *Aménagement.*
- *Élaboration des plans d'affaires.*
- *Promotion et mise en marché.*



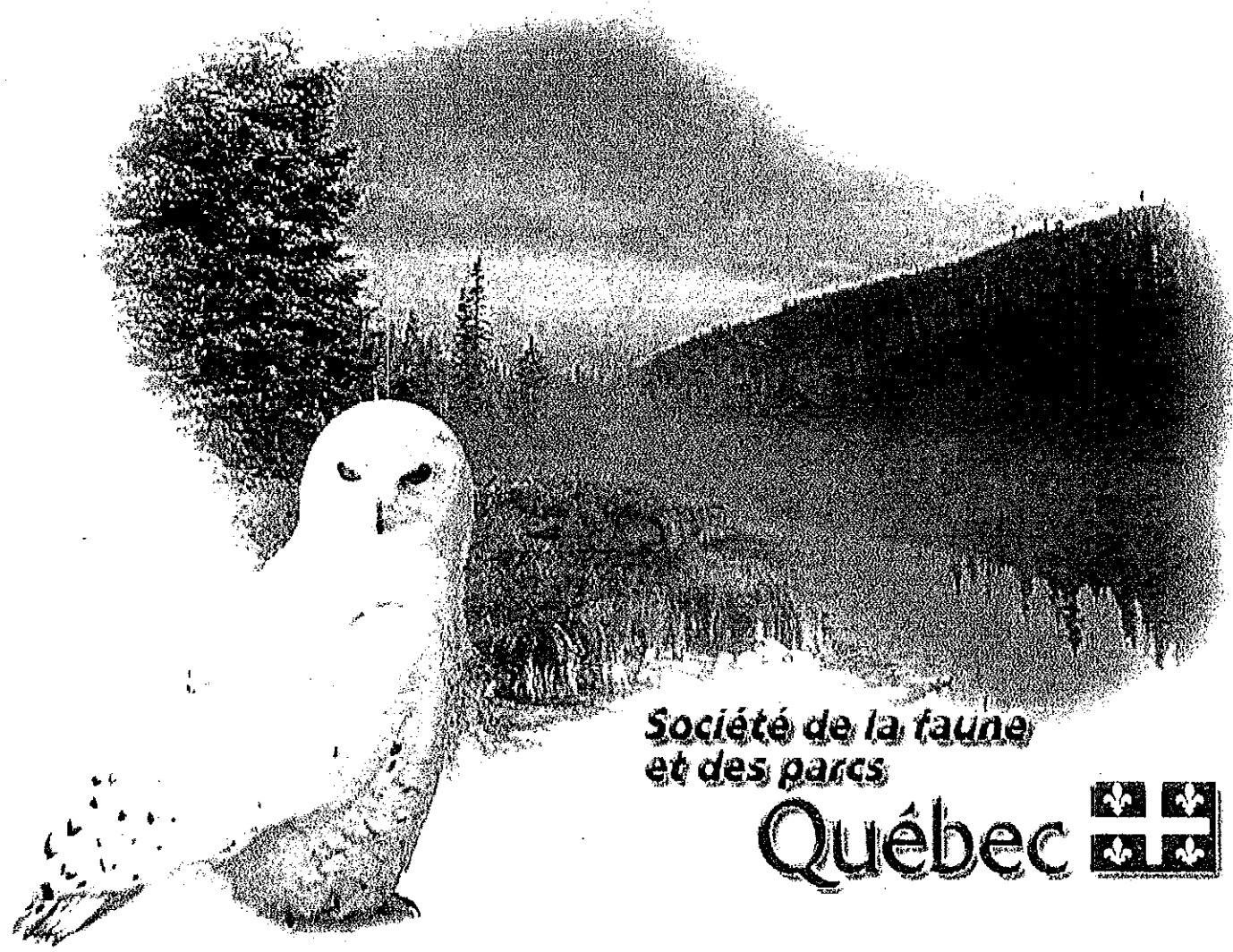
*Parc national de la Gaspésie*



# La gestion du réseau

## Consultation et partenariat

- *Le Comité consultatif sur les parcs*
- *Les tables d'harmonisation*
- *Les communautés autochtones*
- *Les partenaires commerciaux*
- *Les partenaires bénévoles*



*Société de la faune  
et des parcs*

**Québec**

